Le mur de soutènement : repenser l'architecture du territoire

Ophélie Dozat

Laboratoire de recherche de l'École Nationale Supérieure d'Architecture de Versailles LéaV/ÉNSA Versailles – CY Université EUR « Humanités, Création, Patrimoine »

Directrice de thèse: Susanne Stacher, architecte, professeure HDR à l'ÉNSA Versailles Co-encadrant: Cédric Libert, docteur en architecture, directeur de l'ENSASE En tant que degré zéro de l'infrastructure, le mur de soutènement « est destiné à servir d'appui à une construction ou à contenir la poussée des terres à un changement de niveau du sol » (CNCRTL).

D'un morceau de terre contenu, c'est le territoire tout entier qu'il consolide et met en forme : objet de tranchées des voies, soubassement d'édifices, obstacle des fortifications, ou encore mur de culture en terrasse, il incarne une multiplicité de formes qui le rattachent à différentes manières d'habiter le territoire. Telle une approche phénoménologique du mur, il s'agit de décrire cet objet dans sa dimension physique et matérielle afin d'exposer les récits de l'aménagement territorial auquel il est sujet, à la croisée de l'architecture, du paysage et de l'infrastructure. Au-delà d'un aspect technique et structurel auquel il est communément rattaché, la recherche vise à démontrer qu'il existe une beauté inhérente au mur de soutènement, réglée par un ensemble de pratiques symboliques, d'expériences visuelles et de relations esthétiques immédiates avec le paysage. Favorisant une lecture architecturale du soutènement, cette thèse par le projet s'attache, enfin, à conce-

voir des dispositifs de soutien des sols qui renforcent une relation sensible avec notre environnement ; en révélant d'une part les éléments naturels et les ressources du territoire, et en incarnant d'autre part le motif d'un paysage.

Ma méthodologie se construit autour d'un corpus de soutènements historiques, classifiés selon leurs typologies formelles, et selon les effets qu'ils produisent. L'idée étant de montrer que cet ouvrage d'art peut transcender sa fonction initiale d'infrastructure, et être un objet signifiant dans notre manière d'être au monde ; il acquiert une valeur symbolique, il est l'œuvre d'une expérience esthétique qu'elle soit in situ ou in visu. Ce corpus me permet de systématiser une approche formelle du mur, de trouver des moyens de les décrire et d'en tirer des qualités architecturées. La comparaison morphologique et matérielle met davantage l'accent sur la spatialité produite que de l'envisager seulement dans une chronologie temporelle linéaire, historiographique. Les dits projets s'inspirent de ces ouvrages du passé, les réactualise dans une approche contemporaine, soucieuse d'une insertion paysagère immédiate et durable.

Im: conception d'ouvrages paysagers, maquettes et rendus avec @cccohort

















